

LYCEE VICTOR HUGO

16 rue de la Défense Passive

B.P. 5132 Porte de Nacre

14070 CAEN Cedex 5

Tel : 02 31 47 45 50

Mail : ce.0142059M@ac-caen.fr

<p align="center">DEMANDER UNE BOURSE DE LYCEE EN LIGNE, C'EST PLUS SIMPLE ET PLUS EFFICACE</p>
--

Je fais une demande si :

- Mon enfant est non boursier et déjà scolarisé en lycée public

Si mon enfant est déjà boursier, la bourse est reconduite **automatiquement**. Il n'y a pas de demande à faire.

Pour faire ma demande, j'ai besoin de :

- Mon avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017
- Le numéro fiscal de référence (13 chiffres)
- L'identifiant et le mot de passe de mon compte Education nationale (ATEN) fournis par l'établissement
- Mon adresse de messagerie électronique

Le déroulement de ma demande :

Au préalable, pour savoir si j'ai le droit à l'obtention d'une bourse, je peux faire une simulation sur le site du Ministère de l'Education Nationale :

https://www.education.gouv.fr/cid151/aides-financieres-au-lycee.html#Le_simulateur_de_bourse_de_lycee

Ensuite, via le site internet du lycée Victor Hugo (<https://vhugo.etab.ac-caen.fr>), je me connecte à l'ENT (L'Educ de Normandie). Je m'identifie. Il faut ensuite sélectionner « services externes » puis « téléservices Académie de Caen » et enfin « Bourses des lycées »

Une fois la saisie faite, je sais immédiatement si j'ai le droit à une bourse et son montant.

En cas de difficultés ou de situation particulière (ex : situation actuelle ne correspondant plus à l'avis d'imposition 2018), contacter le service intendance du lycée pour obtenir un dossier papier.

Laurent MACREL
Proviseur